



Hôtel de Ville, le 28-11-12 .

Le Maire

PO/BI/24

Communiqué de presse

Depuis quelques semaines un article de Médiapart relayé par certains s'est fait l'écho de soi-disant « affaires immobilières » qui toucheraient la ville de Rueil-Malmaison et certains de mes proches.

Une association, Anticor, a même porté cette « affaire » auprès du Procureur de la République.

Toutes les allégations ainsi rapportées et reprises parfois violemment sur les réseaux sociaux sont bien évidemment sans fondement.

Après avoir demandé et obtenu un droit de réponse dans le Parisien, j'ai décidé de porter plainte de telle sorte que tous ceux qui ont relayé ces propos soient concernés par ces plaintes.

J'ai donc déposé auprès de Madame la Procureure de la République à Nanterre trois plaintes :

- Plainte pour outrage public
- Plainte contre X pour diffamation publique envers un citoyen chargé d'un mandat public
- Plainte contre Anticor pour dénonciation calomnieuse (article 226-10 du Code pénal)

Des plaintes que je renouvellerai vis-à-vis de tous ceux qui poursuivraient cette campagne calomnieuse.

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Président de la Métropole du Grand Paris